



Rendez-vous :

Aucune sortie prévue à cause du Coronavirus.

		Mercredi 1	Jeudi 2	Vendredi 3	Samedi 4	Dimanche 5
		POISSON  D'AVRIL 10h30 Zoothérapie au salon 14h00 Musique au salon	14h30 Sortie au café du port de Lattes avec les familles volontaires	14h00 Art thérapie au salon	9h30 Atelier cuisine Animations dans tout l'établissement	
Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10	Samedi 11	Dimanche 12
14h00 Activités physiques adaptées dans le salon	14h00 Atelier chocolat	10h30 Zoothérapie au salon 14h00 Musique au salon	Animations dans tout l'établissement	14h00 Art thérapie au salon	9h30 Atelier cuisine Animations dans tout l'établissement	PÂQUES 
Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Dimanche 19
LUNDI DE PÂQUES  14h00 Activités physiques adaptées dans le salon	Animations dans tout l'établissement	10h30 Zoothérapie au salon 14h00 Musique au salon	14h30 Sortie au café du port de Lattes avec les familles volontaires	10h30 Messe par Père Jean CÔME au salon 14h00 Art thérapie au salon	9h30 Atelier cuisine Animations dans tout l'établissement	
Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jeudi 23	Vendredi 24	Samedi 25	Dimanche 26
14h00 Activités physiques adaptées dans le salon	Animations dans tout l'établissement	10h30 Zoothérapie au salon 14h00 Musique au salon	14h30 Sortie au café du port de Lattes avec les familles volontaires	Repas à thème : gastronomie du Nord de la France. 14h00 Art thérapie au salon	9h30 Atelier cuisine Animations dans tout l'établissement	
Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30			
14h00 Activités physiques adaptées dans le salon	Animations dans tout l'établissement	10h30 Zoothérapie au salon 14h00 Musique au salon	ANNIVERSAIRES DU MOIS AVEC NICO  14h30 Sortie au café du port de Lattes avec les familles volontaires			

 **Animateurs : Caroline et Jérôme.**

Alexandre CALMES:
Professeur de gymnastique - Activité Physique Adaptée

Isabelle Delatre :
Médiatrice animale

Gilles et Julie La Rouse :
Chanteurs et musiciens du Duo d'Azur

L'Ensoleillade a des airs de Western...



Le capitaine et son équipage !



Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

- Mme Astolfi Odette, le 3 avril
- Mme Beudet Célestine, le 6 avril
- Mme Dormont Adèle, le 23 avril
- M. Papon Raymond, le 28 avril

Bienvenues

Nous souhaitons la bienvenue à :

- M. Mauri André
- Mme Soutra de Germa Gilberte
- M. Pace Pierre

Ensemble on est plus fort !



Le loto des fleurs avec l'association VMEH



Le port de Lattes, le QG de L'Ensoleillade !



Départ

Nous souhaitons un bon retour à Monsieur Draï Gilbert

Condoléances

Nous adressons nos condoléances à la famille et aux proches de Monsieur Turpin Michel Alain et Monsieur Amiotte Paul

Vos représentants du conseil de la vie sociale

REPRÉSENTANTE DES RÉSIDENTS
Mme AGUILAR Paulette



La date de la commission des menus vous sera communiquée par voie d'affichage.

REPRÉSENTANT DES FAMILLES
M. URIOL Marceau



ACTUALITÉS

De Nouvéo :

En route pour un tour de buggy !

Des Résidences :

Des oeufs et du chocolat !
p. 4-5

PAROLE AUX RÉSIDENTS

p. 6-9

VIVRE SENIOR

Les directives anticipées
p. 10



ZOOM SUR

Audit énergétiques
des Résidences

p. 13

Nos Résidences en images



Avril, le réveil des sens et de la nature !



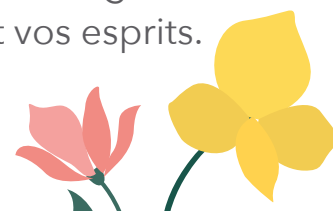
Chères lectrices, chers lecteurs,

« En avril, ne te découvre pas d'un fil » conseille le célèbre dicton. Pourtant, après l'hiver, le mois d'avril sonne l'arrivée de la belle saison. Les jours se rallongent, le climat s'adoucit, les fleurs parfument nos jardins et colorent nos esprits.

C'est sur une note de bonne humeur que le mois d'avril commence avec la journée internationale de la blague et le fameux poisson d'avril. Viendront ensuite les fêtes de Pâques, ce moment convivial et joyeux que toutes les générations attendent chaque année avec impatience.

Le mois d'avril sera donc synonyme de sourires et de fous rires. Entre l'agneau de Pâques et le poisson d'avril, le menu éveillera tous vos sens et vos esprits.

Bonne lecture à toutes et à tous !



Sommaire

Retrouvez votre journal et les actualités de votre Résidence sur votre site internet : www.maison-retraite-montpellier.com

Actualités

- De Nouvéo
- Des Résidences

p. 4-5

Jeux

- Jeux
- Résultats du mois précédent

p. 11-12

Parole aux Résidents

- Résidence Les Aigueillères
- Résidence La Cyprière
- Résidence La Martégale
- Résidence L'Ensoleillade

p. 6-9

Zoom sur

- Audit énergétiques des Résidences

p. 13

Tour d'horizon

p. 14

Vivre sénior

- Les directives anticipées

p. 10

Contacts

p. 15-16

En route pour un tour de buggy !



Marvin GARDE, assistant de vie à Nouvéo, intervient depuis 2 ans plusieurs fois par semaine chez Sandrine DOMENECH, personne en situation de handicap. Marvin aide Mme DOMENECH dans ses tâches quotidiennes mais l'accompagne également dans ses déplacements, sorties et péripéties ! Retour sur une de leurs aventures... à bord d'un buggy, la voiture tout terrain !



Avec la générosité, l'aide et la gentillesse des organisateurs, avec Sandrine nous avons eu la chance de pouvoir faire du buggy !

Nous sommes partis à la découverte de petits villages dans lesquels nous avons été accueillis avec du thé et des galettes. C'était vraiment agréable d'être accueilli aussi chaleureusement, Sandrine était plus que ravie.

Cela restera un super souvenir pour nous deux, on se souviendra surtout de leur gentillesse et leur envie de pouvoir offrir ce beau moment à Sandrine.

MARVIN ET SANDRINE

Des œufs et du chocolat !



L'Ensoleillade

Etant donné l'annulation des animations réalisées par les intervenants extérieurs, nous en profitons pour expérimenter les fondamentaux de la démarche Montessori suite à la deuxième session de formation.

Et cela donne plus que jamais à l'Ensoleillade un air de maison de famille. Les résidents prennent conscience de leurs capacités préservées, s'engagent dans des activités qui leur donnent de véritables rôles sociaux au sein de la résidence.

En cuisine, on fait les pluches, on informe du menu, on lit les nouvelles du jour, on se fait les ongles... En bref, on se sent chez soi.

Mais aussi, on se découvre les uns les autres, en sélectionnant des images dans des magazines qui parlent de soi, de ses goûts, de son histoire, de ses rêves.

Autour des images, la parole change, on se confie, on se rappelle... Chacun travaille à réaliser son propre collage pour l'afficher dans sa chambre comme un témoignage permanent de la personne qu'elle a été, de celle qu'elle est et de celle qu'elle aspire à devenir.



La Martégale

Pour le mois d'Avril toutes les activités à l'extérieur et les spectacles prévus sur la résidence sont suspendues suite aux recommandations des autorités sanitaires au regard de l'évolution du COVID-19.

Les Aigueillères

En manque de chocolat depuis Noël... pas de panique Pâques arrive !!! Chocolat au lait, noir ou blanc ... avec ou sans noisettes, amandes, raisins, caramel, écorces d'orange ... en forme de cloche, de lapin, d'œuf, de poisson ou en tablette ... promis nous allons nous régaler !!

Alors, Mesdames et Messieurs, à vos paniers pour une chasse fructueuse !! Et pour ceux qui ne sont pas fan de chocolat, pensez que d'autre le sont... et que le chocolat ça se partage !!

La Cyprière

A l'occasion des anniversaires du mois d'avril la chanteuse Francine sera parmi nous pour un après-midi en musique.

Le mercredi 15 avril, une grande chasse aux œufs est organisée avec les enfants de Juvignac et leurs assistantes maternelles, et aussi les enfants du personnel et petits enfants des résidents.

La Parole aux Résidents

La Cyprière

UN MERCREDI MATIN EN COMPAGNIE DES ENFANTS.

L'établissement a mis en place un nouveau partenariat pour les résidents de la Cyprière, avec le Relais Assistantes Maternelles des villes de JUVIGNAC et GRABELS. Une fois par mois les assistantes maternelles et les enfants âgés de 0 à 3 ans seront présents le mercredi matin de 10h30 à 12h00.

Le but de cette rencontre est d'organiser des temps d'échanges intergénérationnels, des moments de jeux en commun entre les enfants et les personnes âgées.

Le mercredi 19 février, une vingtaine d'enfants a fait une arrivée en fanfare dans la Résidence par petits groupes et s'est installée dans le salon, entourée par une bonne partie des résidents.

Au programme de la matinée : jeux, comptines d'aujourd'hui et d'hier, jeux de ballons et parcours de motricité.

Tout ce petit monde a apporté de la joie et de la bonne humeur

pendant cette matinée. Tous les résidents présents étaient ravis de voir les enfants pendant une bonne partie de la matinée.

Prochain rendez-vous le mercredi 15 avril pour la chasse aux œufs.

Mme S.

« Ça fait du bien de voir les tous petits, j'ai beaucoup joué avec eux. »

M. R.

« On a bien chanté avec les enfants. »

Mme A.

« Ils étaient très mignons tous ces enfants. Vivement qu'ils reviennent. »

Les Aigueillères

DANSER SEUL, À DEUX OU EN GROUPE,... MAIS SANS MODÉRATION !

Après-midi très animée par la présence d'une danseuse et d'un danseur venus faire une démonstration de danses Latines et Standards : valse, java, tango, cha-cha-cha, samba, rumba, mambo, paso doble...

Cette discipline à la fois sportive et artistique se pratique en couple. Plus connue sous le nom de « danses de salon » ou « danses de société » lorsqu'elle est pratiquée en loisir, elle est également un sport de compétition, codifié et structuré.

Connue et pratiquée dans le monde entier, elle doit sans doute son succès à son fort aspect social et au fait qu'elle est une des rares discipline sportive mixte. Que ce soit à travers la sensualité et le dynamisme des danses latines ou l'élégance et la gaieté des danses standards, les 10 danses font rêver et trouvent des échos dans la culture de chacun.

Un sport et un art à part entière, à danser seul, à deux ou en groupe. Félicitations aux résidents pour leur participation et notamment à Madame NINOT pour ces moments de grâce.

Mme B.

« Je n'ai jamais beaucoup dansé dans ma jeunesse mais j'aime bien les regarder. »

Mme P.

« C'est très beau, c'est gracieux, j'ai passé un bon après-midi. »

Mme L.

« Je ne peux plus danser, c'est bien dommage mais enfin c'était un temps agréable »

La Martégale

UN APRÈS-MIDI EN CHANSONS

Comme d'habitude, Gil André a eu du succès avec les résidents ; ils étaient très contents de le revoir même si cette fois il n'était pas accompagné de Julie.

Avec son orgue de Barbarie, il a chanté des chansons de son époque et les résidents ont chanté tous en chœur.

Merci Gil André

Mme L.

« C'était très bien même si Julie était absente. »

M. C.

« J'ai beaucoup aimé, les chansons, très sympathique. »

Mme C.

« Il chante bien, il est sympathique et on lui a demandé de revenir. »

Ensoleillade

LE LOTO DES FLEURS PAR L'ASSOCIATION VMEH

Cette année encore, l'association humanitaire de proximité VMEH est venue organiser son loto des fleurs. Sa responsable régionale et ses 3 bénévoles ont débarqué chargés de cadeaux, fleurs, chocolats, des paquets de lavande et de la gentillesse et des sourires à en revendre ...

Dans la grande salle, ça sentait bon le printemps avec ses fleurs de toutes les couleurs dans leurs enveloppes translucides et leurs rubans frisés. Ce jour-là, des familles se sont jointes à nous et nous avons occupé presque toutes les tables de la salle de restauration.

Nous avons immortalisé les gagnants lors d'une séance photo et ils ont emporté sous le bras leur petit paquet de printemps.

M. P.

« Ça me rappelle mon mari, il m'offrait des fleurs chaque semaine ! »

Mme K.

« Ça va être joli dans ma chambre ! »

M.

« C'est rare pour un monsieur de recevoir des fleurs, ça fait plaisir ! »

Les directives anticipées



1 - Décret n°2006-119 du 6 février 2006 relatif aux directives anticipées prévues par la loi n°2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie et modifiant le Code de la santé publique (dispositions réglementaires) (Journal officiel du 7 février 2006)

Article L.1111-11 du Code de la Santé Publique :

« Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne relative à sa fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'acte médicaux.

À tout moment et par tout moyen, elles sont révisables et révocables. Elles peuvent être rédigées conformément à un modèle dont le contenu est fixé par décret en Conseil d'Etat pris après avis de la Haute Autorité de santé. Ce modèle prévoit la situation de la personne selon qu'elle se sait ou non atteinte d'une affection grave au moment où elle les rédige.

Les directives anticipées s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement, sauf en cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation et lorsque les directives anticipées apparaissent manifestement inappropriées ou non conformes à la situation médicale.

La décision de refus d'application des directives anticipées, jugées par le médecin manifestement inappropriées ou non conformes à la situation

médicale du patient, est prise à l'issue d'une procédure collégiale définie par voie réglementaire et est inscrite au dossier médical. Elle est portée à la connaissance de la personne de confiance désignée par le patient ou, à défaut, de la famille ou des proches.

Un décret en Conseil d'Etat, pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, définit les conditions d'information des patients et les conditions de validité, de confidentialité et de conservation des directives anticipées. Les directives anticipées sont notamment conservées sur un registre national faisant l'objet d'un traitement automatisé dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Lorsqu'elles sont conservées dans ce registre, un rappel de leur existence est régulièrement adressé à leur auteur.

Le médecin traitant informe ses patients de la possibilité et des conditions de rédaction de directives anticipées.

Lorsqu'une personne fait l'objet d'une mesure de tutelle, au sens du chapitre II du titre XI du livre Ier du code civil, elle peut rédiger des directives anticipées avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille s'il a été constitué. Le tuteur ne peut ni l'assister ni la représenter à cette occasion. »

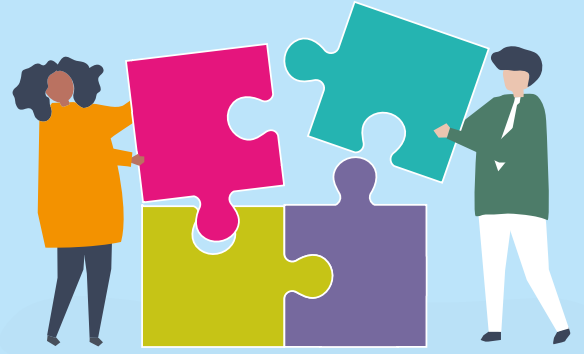
Et articles suivants

Précisions :

- document écrit, daté et signé par leur auteur dûment identifié par l'indication de ses nom, prénom, date et lieu de naissance.
- durée de validité de trois ans, renouvelable par simple décision de confirmation signée par leur auteur sur le document.



Les jeux du mois !



Sudoku

1	8	4	3			9		6
3	2		6				8	
			1		5	4	3	2
	6		2			5	9	
		2				6		
	9	3			8		1	
6	4	7	9		1			
	3				6		7	4
5		8			2	3	6	9



Énigmes

Ce tableau n'est pas vraiment apprécié.
Pour vous nourrir vous la cassez.
En travaillant vous la gagnez.
Sortant du four, elle est dorée.

Qui est-elle ?

Lorsqu'il quitte sa carrière, généralement il est poli.
De veines il est souvent couvert, et bien des sculpteurs l'apprécient.

Qui est-il ?

Synonyme d'habileté, un jongleur sait la gérer.
On la trouve dans un carnet, où l'on part sans la laisser.

Qui est-elle ?

9	6	3	2	1	7	8	4	5
4	7	5	9	8	6	2	3	1
2	1	8	5	3	4	6	7	9
3	5	9	4	2	1	7	8	6
7	8	4	3	6	9	1	5	2
6	2	1	8	7	5	3	9	4
8	9	6	1	5	3	4	2	7
1	4	2	7	9	8	5	6	3
5	3	7	6	4	2	9	1	8

Sudoku

?!

Énigmes

Énigme 1 : la colle

Énigme 2 : les talons

Énigme 3 : l'ébène

Audits énergétiques des résidences



Sensibles aux objectifs issus de la Cop 21, (réduction des gaz à effet de serre et diminution de la consommation d'énergie notamment), les résidences du Groupe E4 ont récemment fait faire des audits énergétiques. Ceux-ci permettent de prendre connaissance des consommations énergétiques des résidences afin de réduire au maximum les consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre.

Il ressort des Audits énergétiques que les plus gros postes de consommation énergétique sont :

- Le chauffage (34 à 50%)
- La production d'eau chaude sanitaire (13 à 20%)
- Le refroidissement (8 à 19%)
- L'éclairage (11 à 16%)

L'audit est globalement positif pour les résidences dans la mesure où ces dernières sont classées « bâtiments économes » (251 à 254 kWhép/m².an) et ont une faible émission de gaz à effet de serre (entre 19 et 25 Kg éqCO₂/m².an).

Suite à ces audits, l'auditeur nous a proposé plusieurs pistes d'amélioration à étudier en vue de répondre aux objectifs de la Cop 21. Déjà à plus petite échelle, chacun est à même de contribuer aux objectifs de la Cop 21 en veillant aux points suivants :

- Ne pas surchauffer, surtout dans une pièce vide
- Veiller à fermer les portes, particulièrement celles donnant sur l'extérieur
- Éteindre les lumières des pièces vides.



MARCEL BERTHOMÉ PEUT DEVENIR LE PREMIER MAIRE CENTENAIRE !



Àgé de 98 ans, il est maire du village de Saint-Seurin-sur-L'isle (Gironde) depuis 1971. Marcel Berthomé s'est représenté aux élections municipales de 2020 et a obtenu 45,62% des suffrages au premier tour, ce qui le positionne en bonne place pour son neuvième mandat.

En 2022, Marcel pourrait donc célébrer son centenaire sur son fauteuil de maire, ce qui serait une grande première.

Ce dernier ne veut toutefois pas entendre parler de cette longévité inédite en tant que première édile : « Je me moque des records. Ce qui compte, c'est que j'ai construit une commune où il fait bon vivre ».

Édition :
Groupe E4

Rédaction :
Groupe E4 - DP News

Adresse :
Groupe E4
18 chemin de la Plaine
34990 Juvignac

*Ce journal est imprimé dans le
respect de l'environnement*





nouvéo
Services à la personne

AIDE À LA PERSONNE

Métropole de Montpellier

18, chemin de la Plaine
34990 Juvignac

Sète - Bassin de Thau

Sise 6, Quai de la république
34200 Sète

Palavas-les-Flots

1 avenue de l'Abbé Brocardi
34250 Palavas-les-Flots

Tél. 04 99 77 29 14

contact@nouveo-services.com

Notre site Internet :

www.nouveo-services.com

nouveo

Services à la personne

HOME SERVICES

Métropole de Montpellier

18, chemin de la Plaine
34990 Juvignac

Sète - Bassin de Thau

Sise 6, Quai de la république
34200 Sète

Tél. 04 99 77 29 14

contact@nouveo-services.com

Notre site Internet :

www.nouveo-homeservices.com



Contacts

Les Aigueillères Résidence

Maison de retraite Médicalisée

192, chemin des Aigueillères

34980 **Montferrier-sur-Lez**

Tél. 04 67 55 16 50

Fax 04 67 55 16 59

aigueilleres@maison-retraite-montpellier.com



La Cyprière Résidence

Maison de retraite Médicalisée

14, chemin de la Plaine

34990 **Juvignac**

Tél. 04 67 10 41 50

Fax 04 67 10 41 59

cypriere@maison-retraite-montpellier.com

La Martégale Résidence

Maison de retraite Médicalisée

129, allée Jacques Brel

34470 **Pérols**

Tél. 04 99 53 22 70

Fax 04 99 53 22 79

martegale@maison-retraite-montpellier.com



L'Ensoleillade Résidence

Maison de retraite Médicalisée

Avenue de l'Agau

34970 **Lattes**

Tél. 04 67 64 00 64

Fax 04 67 22 23 15

ensoleillade@maison-retraite-montpellier.com